



**PRÉFET  
DE LA NIÈVRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PLAN FRANCE RELANCE

Nevers, le 5/05/2021

À la rencontre des bénéficiaires du plan de relance

### **L'ISAT de Nevers, lauréat de Rénovation énergétique de l'ISAT à Nevers**

Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, s'est rendu, accompagné de Didier Josso, sous-préfet à la relance, sur le site de l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT) de Nevers, ce mercredi 5 mai, à la rencontre du Pr. Marc Zolghadri, directeur de l'école et de Patrick Danaudière, directeur de l'IUT de Dijon, en présence de Philippe Perrot, vice-président de l'université de Bourgogne, délégué au patrimoine et à la stratégie des sites territoriaux.

L'ISAT compte au nombre des 23 lauréats nivernais de l'appel à projets lancé en septembre 2020 portant sur la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de ses opérateurs. Au total, plus de 21 M€ seront investis dans le département.

#### **Le projet de rénovation et d'extension du bâtiment C de l'ISAT**

Un panneau de chantier signale désormais l'opération de rénovation énergétique et d'extension du bâtiment soutenu à hauteur de 1,8 M€ dans le cadre du plan de relance. Les travaux portent d'une part sur la rénovation des menuiseries extérieures ainsi que l'isolation des murs et des combles perdus d'électricité ainsi que la modernisation des systèmes d'éclairage par la pose d'ampoules basse consommation et d'autre part sur la réhabilitation d'une partie du bâtiment, inutilisable à l'heure actuelle, qui permettra d'accueillir les étudiants de l'IUT informatique dont la première promotion arrive à Nevers en septembre 2021. Les économies d'énergies escomptées sont de l'ordre de près de deux tiers soit 57,4 MWh. Les travaux démarreront en début d'année prochaine pour se terminer en novembre 2022.

Créé en 1991, l'ISAT, école publique d'ingénieurs spécialisée dans les métiers de l'automobile et des transports, est une composante de l'université de Bourgogne et est membre du Polytechnicum, pôle d'ingénierie et de management de l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

#### **L'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics**

Le parc de l'État représentant près de 100 millions de m<sup>2</sup> et la consommation des bâtiments un quart des émissions de gaz à effet de serre en France, le Gouvernement a souhaité que les bâtiments publics prennent part, de manière substantielle, à l'effort national de rénovation énergétique.

Dans le cadre du plan de relance, un plan d'investissement massif dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination de l'État, notamment pour le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, stratégique pour la Nièvre. Les collectivités territoriales sont également soutenues dans leurs travaux de rénovation énergétique. Au total, une enveloppe nationale de 4 milliards d'euros est répartie entre les collectivités territoriales et l'État. Elle doit permettre de financer des projets de rénovation énergétique de bâtiments publics

Bureau de la communication  
et de la représentation de l'État

Tél : 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11

[pref-communication@nievre.gouv.fr](mailto:pref-communication@nievre.gouv.fr)

[www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr) - Facebook @Préfet-de-la-Nièvre - Twitter @Prefet58

40 rue de la préfecture  
58026 NEVERS Cedex

Daniel Barnier, préfet de la Nièvre, se félicite de la réalisation de ce chantier qui constitue un investissement conséquent pour l'avenir en termes environnemental mais également d'attractivité en améliorant les conditions de formation des étudiants et de travail de la communauté universitaire. Il rappelle, qu'au total, ce sont 23 projets nivernais qui bénéficient de 21 M€ du plan de relance dans le cadre de l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments publics. *« Autant de projets contribuant à la transition énergétique et environnementale et permettant également d'améliorer la qualité d'accueil et de réception des usagers, comme les conditions de travail des agents de la fonction publique. Ces investissements participent à la relance de l'économie et à la création d'emplois en soutenant le secteur de la construction au niveau local et renforcent les compétences de la filière de la rénovation énergétique du BTP ».*

Marc Zolghadri, directeur de l'ISAT souligne que *« l'ISAT, depuis sa création en 1991, offre des formations pointues, reconnues par les industriels et quasi uniques en France, tout en garantissant aux étudiants des conditions d'étude remarquables. Toutefois, avec la croissance du nombre d'élèves et l'arrivée de l'IUT l'école a atteint la limite des capacités offertes par les bâtiments actuels. Tout simplement, il aurait été impossible d'accueillir les étudiants de l'IUT Informatique sur le campus de façon convenable sans ce soutien du plan de relance pour la rénovation de ce bâtiment. Pour nous, à l'ISAT, l'arrivée à terme d'environ 150 étudiants de l'IUT informatique est une chance. Sans doute, elle représente aussi une opportunité pour ce campus et plus généralement pour tout le territoire. Avec le directeur de l'IUT et la présidence de l'Université nous allons déployer les efforts nécessaires pour permettre aux étudiants de bénéficier de meilleures conditions de vie et d'étude ».*

### Les « mercredis de la relance »

Le préfet a souhaité faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par le plan de relance ainsi que les multiples dispositifs dans le cadre des « mercredis de la relance ».

Après le soutien au secteur industriel, à l'export, à l'insertion professionnelle des jeunes, à la formation professionnelle, à la lutte contre la pauvreté, à la numérisation et la dynamisation du commerce de proximité, à l'inclusion numérique, à la valorisation du patrimoine, à la transition écologique, ou encore au renouvellement forestier, les prochaines semaines seront l'occasion de montrer à nouveau que le plan de relance propose des mesures concrètes, à destination de tous, particuliers, entreprises, commerçants, artisans, collectivités et administrations, et dans tous les territoires. Le plan de relance donne à chacun les moyens de transformer la société.

Depuis la présentation du plan par le Gouvernement le 3 septembre 2020, près de 120 M€ sont engagés dans la Nièvre dont :

- 66,9 M€ déployés au titre du volet « Écologie » : 547 primes à la conversion des véhicules, 252 bonus écologiques, 386 primes pour la rénovation énergétique des bâtiments privés, 23 opérations de rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation de logements sociaux, RN7, réseau ferroviaire, réseau d'eau potable et assainissement... ;
- 32,3 M€ engagés au titre du volet « Compétitivité » : 18,7 M€ de baisse des impôts à la production des entreprises, 13 projets industriels accompagnés, soutien à l'export, rénovation du patrimoine et développement de l'attractivité culturelle... ;
- près de 20 M€ mobilisés au titre du volet « Cohésion » au bénéfice des collectivités locales (soutien à l'investissement local, numérisation et dynamisation du commerce de proximité) et des jeunes (598 primes à l'embauche, 840 aides aux employeurs d'apprentis et d'alternants, 198 entrées en service civique...).

Pour être accompagné dans la constitution d'un dossier et pour toute question sur le plan de relance dans la Nièvre, une adresse dédiée : [pref-francerelance@nievre.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@nievre.gouv.fr)

Plus d'informations sur le site des services de l'État dans le département : [www.nievre.gouv.fr](http://www.nievre.gouv.fr)